

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 712

présenté par  
Mme Branget, M. Cosyns, M. Martin-Lalande, M. Taugourdeau, M. Courtial,  
M. Raison et Mme Dalloz

-----  
**ARTICLE 2**

Compléter l'alinéa 8 par les mots :

« ou stockée. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est proposé de modifier l'article 2 pour tenir compte de la contribution des végétaux à la réduction des gaz à effet de serre et de prévoir que des mécanismes incitatifs et de financement puissent être apportés aux plantations d'arbres et de végétaux pérennes dans le cadre d'investissements liés à la réduction des gaz à effet de serre.